



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Pour diffusion immédiate

### ***La Commission scolaire des Phares bâtira une école de l'avenir!***

**Rimouski, le 05 juin 2018** – La Commission scolaire des Phares accueille l'annonce de l'appui financier du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour la construction d'une toute première *Lab-École* à Rimouski avec fierté et émotions.

« Nous avons tellement travaillé fort pour que ce projet prenne forme. Et quand je dis « nous », cela implique la contribution significative de l'ensemble des membres de notre équipe ainsi que des parents impliqués dans notre comité de parents. Et de savoir que nous concevons une école de l'avenir à notre image, dont les valeurs correspondent fondamentalement à celles de notre Commission scolaire, on ne pouvait espérer un meilleur scénario! », évoque la directrice générale de la Commission scolaire des Phares, Madame Madeleine Dugas, très fébrile à l'idée de voir ledit projet se concrétiser.

« Cette annonce confirme le besoin réel et essentiel que nous avons d'ajouter un espace supplémentaire à nos infrastructures existantes. L'environnement du *Lab-École* favorisera la persévérance scolaire chez nos jeunes ainsi que l'adoption de saines habitudes de vie tant à l'école qu'à la maison. Ce projet inspirant sera le fer de lance pour la création de nouvelles écoles innovantes et stimulantes au Québec et nous en sommes très fiers! », d'ajouter le président, Monsieur Gaston Rioux.

L'aide financière du gouvernement pour ce projet s'élève à 17,9 M\$. Le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, en a fait l'annonce ce matin à Québec, en présence de plusieurs représentants de la Commission scolaire, dont quelques membres du comité de parents incluant son président, Monsieur Sylvain Gagné. La Commission scolaire des Phares figure parmi les sept projets retenus dans le cadre du *Lab-École*.

Le nouveau *Lab-école* sera aménagé au coin de l'avenue Léonidas et de la rue Anne-Hébert dans le quartier St-Pie-X. Elle permettra d'accueillir de 300 à 350 élèves, de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année, à l'intérieur d'une vingtaine de classes. La CS des Phares souhaite procéder à son ouverture officielle, si tout se déroule comme prévu, en 2020. Mentionnons que la dernière école ayant été construite à Rimouski remonte en 1980 avec la construction de l'école de la Rose-des-Vents située dans le district Pointe-au-Père.

Source : Direction générale  
Commission scolaire des Phares  
(418) 723-5927, poste 1010



### **À propos de la Commission scolaire des Phares**

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.